

Image not found or type unknown



Raccordement eaux usee ...

Par **mike**, le **10/07/2012** à **18:18**

Bonjour,

j'ai acheté une maison en juillet 2009 sur l'acte de vente il est stipuler que les eaux usée sont reliée a une fosses

il s'avere qu'il n y en a aucune

quelle sont mes droits est ce que je peut me retourner contre le vendeur

merci